

Notes sur la distinction entre « moi empirique » et « moi transcendantal »

Cette distinction est une distinction kantienne. Il n'est pas impossible cependant que le texte de Hume que nous avons étudié, dans lequel il critique la conception substantialiste du sujet pensant cartésien, ait poussé Kant à élaborer cette distinction. En effet, celle-ci affleure dans le texte humien quand il écrit « ... le moi ou la personne, ce n'est pas une impression particulière mais ce à quoi nos diverses idées et impressions sont censées se rapporter ».

Kant distingue entre le « moi empirique » et le « moi transcendantal ». Seul le moi empirique est susceptible d'être connu. En effet, lorsque je me tourne vers moi, c'est-à-dire vers mes états de conscience, je me perçois de différentes manières. Aujourd'hui, par exemple, je suis joyeux et plein de vitalité (je m'éprouve ainsi) alors qu'hier, je m'éprouvais faible, fatigué et mélancolique : j'ai donc deux expériences de (du) moi distinctes ; je m'éprouve de manières différentes. Je ne prendrai ici que ces deux exemples pour décrire les variations du vécu du moi que nous sommes susceptibles d'éprouver. Mais le moi et son expérience varient selon d'autres critères. La variation n'a pas lieu que du point de vue de ce que l'on appelle parfois l'« humeur ». En effet, lorsque j'ai faim, ou soif, ce sont encore d'autres expériences du moi. De même lorsque je pense quelque chose, quand je doute, par exemple, ou quand je raisonne, ou quand je perçois quelque chose, ce sont là d'autres vécus selon lesquels j'éprouve mon moi. Ce moi susceptible d'être éprouvé comme ceci ou comme cela (de diverses façons), Kant l'appelle le « moi empirique » et cela est bien compréhensible puisque le terme empirique, comme nous l'avons vu en cours, renvoie à l'*expérience*, c'est-à-dire à quelque chose dans quoi les sens ou les sentiments sont impliqués.

Il faut distinguer cela du « moi transcendantal », dit Kant. Celui-ci, comme nous l'avons vu plus haut, n'est pas susceptible d'être éprouvé : il ne saurait être l'objet d'aucune expérience. C'est une simple idée, un « noumène », dit le philosophe de Königsberg, forgeant ce mot à partir du grec *noumenon* qui signifie « pensée ». Ainsi le moi transcendantal n'est-il qu'une pensée. Mais quelle pensée ! En effet, c'est une pensée, ou idée, dont nous ne pouvons nous passer. Sans elle, les différents états de notre moi empirique qui varie toujours ne sauraient être conçus (par nous) comme étant les nôtres car ils ne seraient pas ramenés à l'unité. Le moi transcendantal, bien que n'étant aucunement connu ni connaissable est le pôle unitaire de notre être sans lequel je n'aurais aucune conscience de moi ni de quoi que ce soit car pour avoir conscience de quelque chose, il faut bien que j'ai conscience de moi et pour avoir conscience de moi, il faut que je (sup)pose *un* Je un et identique au travers du temps, position ou supposition qui transcende (est au-delà de) la variété de l'expérience dans une constante unité et permanente identité. C'est de cela dont Kant parlait dans son texte extrait de l'Anthropologie où il était question du fait que l'homme puisse « posséder le Je dans sa représentation ». C'est cela, y écrivait-il qui assure « l'unité de la conscience au travers de toutes les représentations qui peuvent lui advenir ». C'est cela sur quoi sans doute Hume attirait l'attention de Kant lorsqu'il écrivait que le moi est « ce à quoi nos diverses idées et impressions sont censées se rapporter » : nous estimons toujours qu'il y a quelqu'*un*, moi, identique et simple au travers du temps, sujet des diverses représentations qui nous adviennent. Mais ce n'est qu'une idée, un noumène, et non pas une réalité ainsi que le voulait Descartes quand il parlait à son sujet de « substance », confondant moi empirique et moi transcendantal.